



Ambassade de Pologne

Association Réalités et Relations Internationales (ARRI)

Institut Goethe de Paris

**Comité pour la Coopération franco-germano-polonaise
(‘Triangle de Weimar’)**

**En coopération avec la
Fédération des Associations franco-allemandes pour l’Europe (FAFA)**

1 février 2011

**Ambassade de Pologne en France
Hôtel de Monaco, 57 rue Saint Dominique, 75007 Paris**

« LeTriangle de Weimar a 20 ans.

La coopération franco-germano-polonaise bilan et perspectives. »



J-M Fauve, H. Mahnicke, C. Lignièrès-Counathe, J. Styczek, R. Dumas,
KH Standke, B. Viale, H Ménudier

Compte rendu

Invité d'honneur : Maître **Roland Dumas**, ancien Ministre des Affaires étrangères et Président du Conseil constitutionnel, Co-fondateur du 'Triangle de Weimar'

Modérateur: **Henri Ménudier**, Professeur des Universités, Paris III et Fribourg en B., Vice-président du Comité pour la coopération franco-germano-polonaise ('Triangle de Weimar').

Intervenants :

Janusz Styczek, Ministre-Conseiller à l'ambassade de la République de Pologne en France,

Claire Lignièrès-Counathe, Sous-directrice d'Europe centrale au Ministère des Affaires étrangères et européennes.

Holger Mahnicke, Premier Conseiller pour les Affaires politiques, Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne.

Klaus-Heinrich Standke, Président du Comité pour la Coopération franco-germano-polonaise ('Triangle de Weimar').

Bernard Viale, ancien coordinateur à l'OFAJ, Vice-président de la Fédération des Associations franco-allemandes pour l'Europe (FAFA).

Conclusions : **Jean-Michel Fauve**, Président de l'Association Réalités et Relations Internationales (ARRI)

Avec la participation de **Joachim Umlauf** Directeur de l'Institut Goethe, Paris.

Organisé par l'Ambassade de Pologne en France, l'Association Réalités et Relations Internationales (ARRI), l'Institut Goethe de Paris, le Comité pour la Coopération franco-germano-polonaise ('Triangle de Weimar'), et la Fédération des Associations franco-allemandes pour l'Europe (FAFA), représentée par son président Gérard Thieser, le colloque a réuni plus de 150 personnes – une trentaine de demande d'inscription ont du être refusées - , en présence de nombreuses personnalités, dont le Secrétaire général adjoint pour la Coopération franco-allemande, Michael Ohnmacht.

Parmi les autres personnalités, citons : Hartmut Bühl, International Consulting European Security and Defense Policy & NATO Affairs, Birgit Burgaud-Heideking, Présidente UFAPA, Damien Ehrhardt,

Président de l'Association Humboldt France, Edita Filadelfiová, Conseiller, Adjointe au Chef de mission à l'ambassade de la république slovaque, Marc-Hubert Floriot, Producteur France Culture, Johanna Karl-Joubert, de la Fondation Schuman, Mara Guimares, journaliste de la presse brésilienne, Rudolf Klemm, Association française des Décorés et Médailleurs Allemands, Wolfgang Krill de Capello, Responsable des Relations publiques à la Chambre de commerce franco-allemande, Minna Laajava, Premier Secrétaire de l'Ambassade de Finlande, Bernard Lallement, Président d'Honneur de la FAFA pour l'Europe, Meja Lindroos-Binham, Ministre, Ambassade de Finlande, Stanimira Ouzounova, Direction Europe du MEDEF, Detlev Puhl, Adjoint au Directeur, Délégation aux Affaires stratégiques, Ministère de la Défense, Janos Varga, Deuxième Conseiller à l'Ambassade de Hongrie, Georg Walter, ASKO Europa Stiftung et Franz Wirtenberger de l'Ambassade d'Autriche à Paris.

Après quelques mots d'accueil, le **Ministre-Conseiller Janusz Styczek** rappelle que le colloque est organisé à l'occasion du vingtième anniversaire de la création du Triangle de Weimar qui sera célébré officiellement au mois d'août à l'initiative du gouvernement allemand et de la rencontre au sommet le 7 février des trois chefs d'Etat et de gouvernement sur les questions européennes et de coopération trilatérale, et de la présentation du recueil de Klaus-Heinrich Standke « Le Triangle de Weimar en Europe » (Ed. Adam Marszael, Toruń), ouvrage trilingue sur l'histoire du Triangle.

Joachim Umlauf se réjouit de cette relance de la coopération trilatérale, car il estime temps de remplir le « Triangle » d'une nouvelle vie. Lui-même souhaite approfondir les relations avec les Instituts culturels français et polonais, afin d'instaurer une vraie coopération.

Le **Professeur Ménudier** rappelle les raisons d'être du « Triangle » : géographiques, nos 3 pays forment un ensemble en Europe, historiques : avec les nombreuses guerres subies mais aussi une interpénétration culturelle et des relations humaines parmi les plus importantes en Europe. On connaît la coopération franco-allemande et ses grandes capacités. La France doit prendre l'habitude de considérer que la Pologne aussi doit jouer un rôle avec l'Allemagne, en particulier comme médiatrice avec l'Ukraine, la Biélorussie et la Russie dans la mise en place de la *Politique de voisinage* à ses marches orientales.

En réponse à la question du Professeur Ménudier, le **Ministre Roland Dumas** estime que le Triangle de Weimar n'a pas démerité. Sa création est née de discussions entre les trois ministres des affaires étrangères, Hans-Dietrich Genscher, Krzysztof Skubiszewski et lui-même – « c'est un enfant qu'on a fait à trois » : L'Allemagne appréhendait de se trouver en tête à tête avec la Pologne avec laquelle elle avait un lourd contentieux, d'où l'idée d'associer la France. Alors que les premières discussions n'étaient tournées que vers le passé, les revendications et les critiques, vingt ans plus tard la relation s'est apaisée et on peut penser à l'avenir. Il est important que la France prenne des initiatives dans ce contexte, qui seront bien accueillies : défense, Euro, culture. Le Triangle de Weimar doit être une force importante de proposition dans l'Europe qui se construit. La France doit cesser de donner l'impression d'être en retrait.

Henri Ménudier : La France traîne-t-elle vraiment les pieds ?

Claire Lignières-Counathe assure que la France est tout-à-fait intéressée par le « Triangle » dont elle est un membre dynamique. Le colloque de 2009 « Un nouveau souffle pour le Triangle de Weimar » (Paris, 2.4.2009) avait déjà constaté un bilan très positif du « Triangle », mais aussi une activité peu dense. Le contexte a changé : 2009 et surtout 2010 ont été des années très actives en termes de

rencontres ministérielles. Elle salue l'initiative des fondateurs, visionnaire pour le futur, et toujours utile aujourd'hui.

Chacun de ses piliers, franco-allemand, franco-polonais et germano-polonais, fonctionne bien. Les différences de conceptions et de sensibilité forment la force de proposition et d'élaboration de compromis entre la France et l'Allemagne, ceci est encore renforcé dans le format à trois. Elle cite l'initiative trilatérale d'une demande de réévaluation de la défense européenne adressée fin 2010 à Catherine Ashton, le développement d'une vision commune des relations avec la Russie, l'Ukraine et la Biélorussie, la nécessité d'une conception commune de la politique européenne d'énergie et les consultations à prévoir sur les perspectives financières après 2013 (le budget pluriannuel de l'union européenne).

Le format à trois est utile et nécessaire, il se réalise aussi par de nombreuses réunions de ministres et de fonctionnaires. Il faudrait par contre, que se resserrent les liens au niveau de la société civile des trois pays, qui permettront à la coopération de s'inscrire dans la durée. Concernant plus particulièrement la Pologne, elle cite en particulier les échanges de jeunes, la culture et les jumelages réalisés par les Offices franco-allemand, germano-polonais et germano tchèque pour la jeunesse.

Henri Ménudier : C'est la version optimiste. L'Allemagne la partage-t-elle ?

Holger Mahnicke : Après l'intégration réussie de la Pologne et des autres Etats d'Europe centrale dans l'OTAN et l'UE, le format triangulaire est-il devenu obsolète ? Au contraire, il offre un vaste potentiel qu'il nous incombe d'exploiter. L'Allemagne souhaite en faire une force de proposition pour le développement de structures viables et durables en Europe. Vingt ans après la création de cette enceinte privilégiée de dialogue, la présidence polonaise de l'Union européenne au second semestre 2011 offrira de nouvelles opportunités à cet égard ainsi qu'au titre du partenariat oriental avec les Etats voisins. Des premiers jalons ont déjà été posés en ce sens par plusieurs rencontres ministérielles. Le succès de l'initiative trilatérale dans le domaine de la *Politique de sécurité et de défense commune* (PSDC) mérite d'être souligné, et avec la France, l'Allemagne soutiendra la Pologne pendant sa présidence pour que des progrès soient réalisés dans la mise en œuvre de cette initiative.

Après le rôle de la France et de l'Allemagne à des moments clés de la Communauté européenne, il est souhaitable de relancer la coopération à trois comme futur moteur de l'intégration européenne. L'expérience historique de la Pologne derrière le rideau de fer ajoute une dimension importante au processus de formation de l'opinion au sein du Triangle de Weimar et chaque fois que les trois pays parviennent à un compromis, les chances d'un consensus à 27 augmentent.

L'Allemagne souhaite atteindre avec la Pologne le même degré de compréhension mutuelle, d'intégration et de compréhension qu'avec la France ; le bilan des relations germano-polonaises est déjà globalement positif, avec une forte densité de liens politiques et de contacts au sein de la société civile, sans équivalent si ce n'est avec la France.

Comme exemple concret d'une démarche de nos trois pays, il cite l'amélioration nécessaire des relations avec l'enclave russe de Kaliningrad, qui ne peut pas profiter des avantages et allègements de formalités administratives limités par l'UE aux habitants des zones frontalières à l'intérieur d'un périmètre de 30 km.

Enfin, lui aussi, souhaite que la reprise de l'engagement au plus haut niveau serve de base pour un renouveau de la coopération de la société civile des trois partenaires, élément indispensable à l'approfondissement du partenariat.

Henri Ménudier rappelle que Holger Mahnicke a été diplomate d'échange au Quai d'Orsay et donne la parole au Ministre-Conseiller de l'Ambassade de Pologne.

Janusz Styczek se réfère au début des années 90, quand la Pologne redevenue souveraine cherchait sa nouvelle place en Europe. Les objectifs du Triangle de Weimar ont été atteints avec l'adhésion à l'OTAN en 1999 et à l'Union Européenne en 2004, la coopération étroite avec Berlin et Paris ont facilité ce rapprochement.

A ses yeux, le triangle de Weimar est toujours nécessaire mais il convient de redéfinir cette coopération: pour le futur, on peut cerner deux axes d'activités communes: la coopération européenne et le rapprochement sur le plan de la société civile et de la culture.

La Pologne est un membre profondément actif de l'UE, prête à la faire avancer. Le moteur franco-allemand n'est plus satisfaisant, il a besoin du renfort d'un pays pro-européen; La Pologne peut offrir son expérience pour le développement de nouveaux projets.

Quelles sont les domaines où la Pologne avec la France et l'Allemagne peut faire avancer l'Europe? D'abord, la politique agricole commune, l'un des piliers de l'Union. Nous sommes trois grands pays agricoles et nos intérêts sont les mêmes, en particulier le maintien du budget consacré à l'agriculture; ensuite, la *Politique de sécurité et de défense commune* (PSDC), qui connaît d'ailleurs une première concrétisation avec la lettre adressée à Catherine Ashton; et enfin, la politique commune à l'égard de la Russie et des six pays de l'ancienne Union Soviétique dans le cadre du *Partenariat oriental*.

Deuxième axe de la coopération éventuelle, ce sont des projets triangulaires qui visent à rapprocher nos trois pays: il faut accorder une importance accrue à l'échange entre jeunes français, allemands et polonais. Autre projet qui se développe très bien, c'est la coopération trilatérale décentralisée au niveau des régions ou des villes, telle que celle existant entre le Pas de Calais, la Rhénanie du Nord-Westphalie et la Silésie ou la Bourgogne, la Rhénanie-Palatinat et la voïévodie d'Opole.

Il existe cependant des barrières à la coopération entre nos trois pays: d'abord le décalage économique: la Pologne est en essor constant mais encore en développement et n'appartient pas à la zone Euro. Elle souhaite cependant participer à la discussion sur le développement de celle-ci et sur la gouvernance économique.

D'autre part, sur le plan de la société civile, les liens ne sont pas aussi riches qu'on pourrait le souhaiter, en particulier dans le domaine culturel et la Pologne entend promouvoir des projets dans ce cadre. Le grand obstacle c'est une disproportion des liens.

Henri Ménudier traduit cette intervention par l'image que nous ne sommes pas dans une Europe carolingienne et qu'il convient d'associer la Pologne à tous nos débats.

Klaus-Heinrich Standke relate la naissance du Comité pour la Coopération franco-germano-polonaise ('Triangle de Weimar') pour répondre au souhait de la société civile de s'impliquer dans cette relation trilatérale et la faire connaître. Pour être vu et entendu, le Comité a créé un site Internet

www.weimarer-dreieck.eu), très suivi par les jeunes, et lors du quinzième anniversaire du Comité un prix portant le nom du poète polonais *Adam Mickiewicz* décerné chaque année le 29 août à Weimar. Pour préparer le vingtième anniversaire, il a édité un manuel trilingue de 920 pages : « *Le Triangle de Weimar en Europe. La coopération franco-germano-polonaise : Origine – Potentiel – Perspectives* ». Il reprend les domaines de coopération sujet par sujet, au plan politique : Le rôle des ministres des Affaires étrangères et de la défense, le rôle des réunions au niveau des chefs d'États, le rôle des parlementaires, la Politique de voisinage. Au plan de la société civile : la jeunesse, les universités, la coopération décentralisée des régions, la science et la technologie, la culture, le secteur privé et propose des éléments pour l'élaboration d'un « *Agenda 2021 trilatéral* », similaire à « *l'Agenda franco-allemand 2020* », avec 16 actions concrètes telles que : établissement d'une feuille de route pour le Triangle de Weimar, désignation d'un responsable de la coopération trilatérale (« Monsieur ou Madame Weimar »), création d'un forum de dialogue ainsi qu'un site trilingue, un financement approprié etc..

Pour Klaus-Heinrich Standke, après vingt ans il faut en finir avec les grandes déclarations. Après la réussite du premier volet de la feuille de route, « *resserrer de plus en plus étroitement les liens de coopération qui unissent les peuples allemands, français et polonais et les Etats à tous les niveaux et dans tous les domaines de la vie* » et « *l'ancrage du Triangle dans la société civile* », il convient de réaliser son second volet : faire du Triangle de Weimar « *une force d'initiative et de proposition au service de l'Union élargie.* »

Henri Menudier confirme la distance entre les déclarations et les réalisations. Dans la société civile, Bernard Viale a beaucoup œuvré pour l'ouverture de l'Office franco-allemand de la jeunesse aux pays tiers et en particulier à la Pologne.

Bernard Viale : Les organisateurs des rencontres trilatérales des jeunes sont majoritairement les Offices pour la jeunesse tant franco-allemand que germano-polonais (l'OFAJ et l'OGPJ), des associations de jeunesse, des universités, des organisations culturelles et des comités de jumelage. Les échanges ont lieu sous forme de cycles, généralement en 3 phases : une en France, une en Allemagne, une en Pologne pour des jeunes adultes de 16 à 30 ans. Ils traitent le plus souvent d'un thème : par exemple : « notre vision de l'Europe », « migrations et immigrations », « les lieux de mémoire », « les jeunes et la démocratie », « l'écologie et l'Europe ». Egalement, le « Parlement franco-germano-polonais des jeunes », initié par la Maison de l'Europe des Yvelines dans le cadre de la coopération entre l'Île-de-France, le Brandebourg et la Mazovie, est devenu un projet européen plus large. Leur méthode est la coopération des 3 groupes, qui travaillent ensemble sur différents aspects du thème et formulent des propositions discutées ensuite avec des responsables politiques. 3000 jeunes ont participé aux 92 échanges trilatéraux organisés en 2009

Les échanges trilatéraux sont beaucoup plus difficiles à organiser que les bilatéraux, donc moins nombreux – moins de 1% de ceux de l'OFAJ : ils nécessitent une infrastructure et un personnel qualifié tant sur le plan pédagogique que linguistique, sans oublier les coûts induits par l'éloignement. Volonté et capacité sont liées : les petites communes n'ont pas les ressources nécessaires.

Potentiel de développement : ouvrir des jumelages germano-polonais au Français et persuader le public du bienfondé de la coopération dans le cadre du Triangle de Weimar. Une aide financière et pédagogique accrues est indispensable. Une aide à la recherche de partenaires pourrait être

apportée par les ambassades. Enfin les petites organisations et associations devraient recevoir un soutien particulier.

Henri Ménudier confirme cette appréciation en faisant référence à l'excellence de la coopération entre certaines collectivités territoriales, par exemple Bavière-Limousin-région de Dantzig tant au niveau des structures, des budgets que des personnes engagées. Il donne ensuite la parole à la salle.

La Pologne et l'Euro : Janusz Styczek explique que la Pologne n'a pas encore rempli les critères de Maastricht et qu'elle s'inquiète de la crise de la zone Euro ; elle souhaite cependant y rentrer et devrait être prête entre 2015 et 2017.

L'aspect financier : Pour tourner la difficulté de trouver des fonds, **Roland Dumas** propose une initiative du « Triangle » vers les entreprises et les administrations pour recevoir des stagiaires des trois pays. Le tout nouvel **Institut français**, la nouvelle agence chargée de l'action culturelle extérieure et dirigée par Xavier Darcos, pourrait promouvoir le « Triangle »...

Henri Ménudier : « ...ce qui manque au « Triangle » ce sont des **gestes symboliques** importants, tel qu'il en existe dans le franco-allemand... »

Michael Ohnmacht : le moteur franco-allemand était suffisant à 6, à 12 et même à 15, l'Europe des 27 a besoin d'un soutien plus fort pour lequel le format du « Triangle » est tout indiqué.

Partenariat oriental : Philippe de Suremain : Il y a une très forte attente en Europe centrale et de l'Est auquel le moteur franco-allemand ne peut répondre ; nous avons tout intérêt à coordonner nos efforts avec la Pologne pour accéder à plus de visibilité, en particulier vis-à-vis de l'Ukraine, mal stabilisée ; vis-à-vis de la Russie aussi, une convergence répond à nos intérêts. On est loin d'avoir épuisé toutes les possibilités du « Triangle ». Au niveau de la société civile aussi, il y a beaucoup à faire, on manque de moyens mais il existe déjà une coopération entre les centres culturels français, allemands et polonais, il faut offrir un visage plus rassurant. **Roland Dumas** ajoute que le « Triangle » n'est pas un gouvernement collectif, mais qu'il a un rôle potentiel à jouer en proposant des solutions vis-à-vis des situations conflictuelles telles que Kaliningrad ou les problèmes d'Europe centrale. **Holger Mahnicke** évoque les travaux en vue de la création d'un Espace de sécurité commune au delà des frontières de l'UE qui ne va pas forcément jusqu'à l'intégration. **Claire Lignières-Counathe** confirme que la question du voisinage oriental de l'UE est traitée très approfondie dans le cadre du « Triangle » du fait de l'expérience concrète de la Pologne de ces pays où vivent d'ailleurs d'importantes minorités polonaises. La Pologne a une vision différente concernant l'intégration de l'Ukraine, mais nos trois pays convergent sur le soutien aux réformes, la facilitation des échanges et des visas.

Enseignement des langues : Joachim Umlauf reconnaît qu'en Allemagne l'enseignement du polonais a été fortement négligé, même dans les régions frontalières. Il faudrait un volontarisme politique, mais cela a un coût financier.

Henri Ménudier : La Pologne est-elle devenue une puissance régionale et une médiatrice vers les pays de l'Est ?

Janusz Styczek : La Pologne est un pays slave ayant un passé commun avec ses voisins de l'Est, l'Ukraine et la Biélorussie du temps de l'Union soviétique ; elle comprend donc mieux leurs ambitions que les pays de l'Europe de l'Ouest. Des liens existent en outre du fait de la présence d'importantes minorités polonaises. Elle n'a pas l'ambition d'une puissance régionale, même si elle peut représenter certains intérêts régionaux à cause de l'histoire et de l'ancienneté des liens.

SOUHAITS pour l'avenir du Triangle :

Bernard Viale : des gestes symboliques forts et un soutien politique et financier ;

Klaus-Heinrich Standke : que les Chefs d'Etat et de gouvernement lisent la Déclaration commune du 29 août 1991 ;

Roland Dumas : Le triangle est indispensable ; il faut qu'il se projette dans la société civile pour récupérer des moyens ;

Janusz Styczek : Le triangle est un cadre politique formidable ; il faut des moyens financiers accrus pour soutenir des projets dans la société civile et pour la jeunesse.

Claire Lignières-Counathe : une fluidité dans les relations politiques et que le Triangle soit une force de proposition dans l'Europe à 27.

Holger Mahnicke : que beaucoup de décisions politiques soient prises le 7 février 2011 à Varsovie, sans attendre 2016.

Henri Ménudier : Un autre colloque aura lieu en décembre pour tirer le bilan du Triangle et de la Présidence polonaise.

Conclusions du colloque par Jean-Michel Fauve :

Le Président d'ARRI, à qui il revenait de conclure cette soirée, a fortement mis l'accent sur l'intérêt du « Triangle de Weimar » pour "ouvrir la voie à l'Europe accomplie". A son avis, la réconciliation franco-allemande, fondement de la démarche européenne, a besoin de s'étendre à la Pologne pour ne pas risquer d'être comprise comme l'alibi d'une ambition hégémonique, avant d'ajouter que le « Triangle de Weimar » était la marche conduisant à l'émergence d'une solidarité durable entre les peuples de l'Ouest et de l'Est de l'Europe, ceux qu'on a appelé les « Anciens » et les « Nouveaux »; que la Pologne était le pays nécessaire à l'établissement d'une relation apaisée avec l'Europe orientale et particulièrement avec la Russie; enfin que le « Triangle de Weimar » permettait l'apprentissage d'une gouvernance partagée entre trois pays, dont les relations et les déchirures intervenues dans l'Histoire, comme leurs différences culturelles, constituaient la preuve du caractère inaliénable de l'Union Européenne.

Pour finir Jean Michel Fauve s'est félicité que ce soit un représentant de la société civile qui ait eu à conclure les travaux de cette manifestation, qui coïncide avec le vingtième anniversaire de la fondation du « Triangle de Weimar ». Il y voit la manifestation du souhait, et sans doute de la

nécessité, que les citoyens européens prennent conscience de leur responsabilité pour aller vers "l'Europe accomplie".

Christiane et Andreas Hecker

Responsables du Cercle franco-allemand d'ARRI